



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Faculté des Sciences Économiques et Sociales et du Management
Département des Sciences de la Communication et des Médias

Travail de Master

Master of Arts in

« Business Communication »

Exigences formelles et éditoriales

Valable dès le SA20

Le présent document a pour but de communiquer aux étudiant(e)s les exigences formelles et éditoriales relatives aux travaux de master (27 + 3 ECTS) réalisés dans le cadre du Master in Business Communication. Ces exigences visent à garantir une homogénéité et une rigueur dans la présentation des travaux.

Ces exigences sont valables pour les travaux encadrés par les professeur(e)s et enseignant(e)s du Master in Business Communication. Les exigences des enseignant(e)s des autres chaires du Département des Sciences de la Communication et des Médias, et plus généralement des Chaires de la Faculté des Sciences Économiques et Sociales et du Management peuvent différer.

1. Considérations générales :

- Le travail de master valide 30 crédits ECTS dans la langue du travail écrit (27 crédits pour le travail et 3 crédits pour le suivi du colloque de master). La charge de travail correspond à environ 675-810 heures de travail, soit de 17 à 20 semaines de travail à plein temps.
- Le colloque est répété chaque semestre. L'étudiant(e) choisit le semestre du suivi du colloque en fonction du moment où il(elle) commence le travail de master.
- Une fois la proposition finale établie et validée, la durée de réalisation du travail est de 6 mois. L'étudiant(e) ainsi que l'(les) enseignant(s) qui encadre(nt) le travail signent à cette occasion le formulaire d'encadrement de travail de master (disponible dans l'espace moodle de l'enseignant(e)).
- La longueur du travail doit être comprise entre 80 et 100 pages.
- Le travail doit être en lien avec le champ de la communication et des médias.
- Si l'étudiant-e souhaite être encadré-e par un(e) enseignant(e) externe au Département des Sciences de la Communication et des Médias, il est possible – mais pas obligatoire – qu'un(e) enseignant(e) du Département des Sciences de la Communication et des Médias soit deuxième rapporteur(trice) : l'étudiant-e devra dans ce cas obligatoirement contacter un enseignant(e) du DCM et avoir une validation du colloque du Département des sciences de la communication et des médias (voir détails de la procédure ci-dessous pour l'étape B).
- Le travail peut être réalisé en français, en anglais ou en allemand. Chaque enseignant(e) décide des conditions d'encadrement du travail et de la langue acceptée.
- Un espace moodle du colloque de chaque enseignant(e) est ouvert pour les étudiants ; le mot de passe est donné pendant le colloque.
- Le travail doit comprendre des éléments théoriques et empiriques.
- Le travail de master est un travail de recherche scientifique individuel, les travaux collectifs ne sont pas autorisés.
- Le formulaire de fin de colloque, signé par l'étudiant(e) ainsi que par l'(les) enseignant(e)(s) qui encadre(nt) le travail, doit être remis au décanat en même temps que le dépôt du travail (disponible dans l'espace moodle de l'enseignant(e)).
- Le délai de correction du travail par l'enseignant(e) concerné(e), fixé par le décanat, est de 3 mois.

- Les crédits sont attribués uniquement si le travail a obtenu une note suffisante (égale ou supérieure à 4.0).
- En cas de note insuffisante, l'étudiant(e) a la possibilité de refaire une fois le travail, sur un nouveau sujet et auprès d'un(e) autre enseignant(e). La dernière note est prise en considération.

2. Le colloque de Master

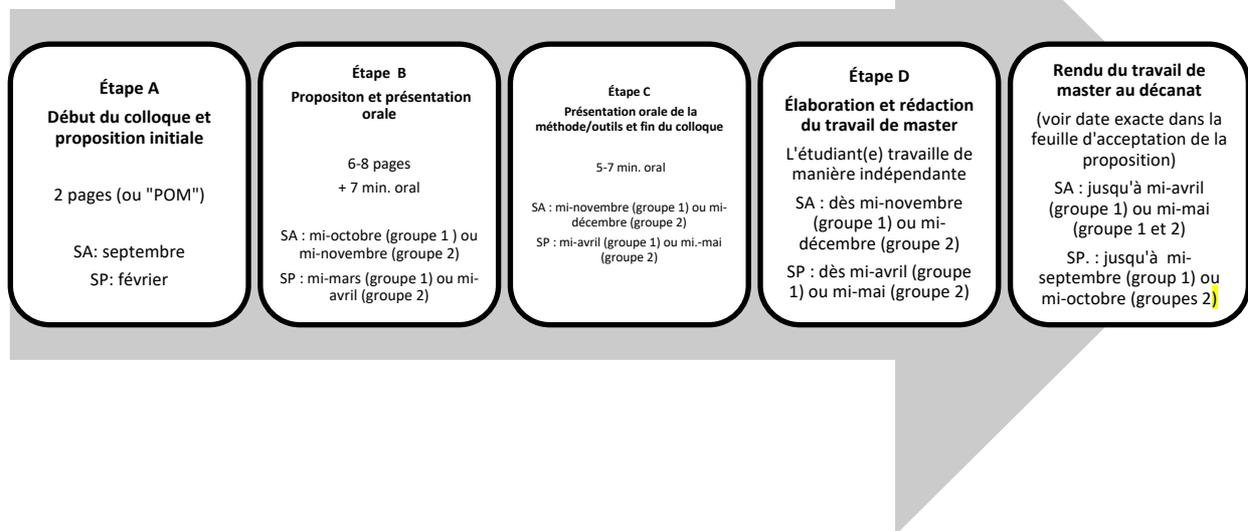
L'étudiant(e) doit obligatoirement suivre le colloque de master de l'enseignant(e) qui l'encadre et s'inscrire sur MyUnifr. Le colloque a pour but premier de favoriser l'approfondissement du projet de recherche. Dans ce sens, l'étudiant(e) s'engage à assister régulièrement aux séances. Deux colloques avant la présentation de la proposition de travail de master sont vivement conseillés ; trois colloques sont dans tous les cas obligatoires (dont deux correspondent aux deux présentations exigées, cf. ci-dessous).

3. Les étapes du travail de master et les périodes d'encadrement

Les enseignant(e)s pouvant encadrer les travaux de master proposent deux périodes d'encadrement par année académique (les dates précises d'encadrement pour chaque semestre sont communiquées au début de chaque colloque) :

- SA : De septembre à avril
- SP : De février à septembre

Ces périodes d'encadrement comprennent le suivi du colloque de master avec les présentations de la proposition du travail de recherche (étapes (A)-(B)-(C)), l'encadrement du travail par l'enseignant(e) pendant le colloque ainsi que l'élaboration et la rédaction du travail de master de l'étudiant (étape D) et le rendu final du travail de master. Les différentes phases de la réalisation du travail de master pour chaque semestre ainsi que les dates approximatives sont indiquées dans le schéma récapitulatif ci-dessous :



Un(e) tuteur-trice en méthodologie qualitative de la recherche ainsi qu'un(e) tuteur-trice en méthodologie quantitative de la recherche est disponible pour conseiller et guider les étudiant(e)s. Son nom est annoncé au début de chaque colloque.

Attention : pour ne pas payer la taxe d'inscription du semestre suivant, le délai de rendu du travail de master au décanat est le dernier jeudi avant la date du début des cours du semestre.

L'étudiant(e) doit par ailleurs respecter les consignes de mise en forme et de dépôt de la Faculté des Sciences Économiques et Sociales (cf. site des SES).

En plus des exemplaires papier remis au décanat, une version .pdf accompagnée des annexes doit obligatoirement être remise sur l'espace moodle du colloque de l'enseignant(e), où le système de vérification de plagiat « compilatio » vérifiera l'originalité du travail de master (selon une base de données anti-plagiat). Les travaux qui ne seront pas déposés sur moodle ne seront pas acceptés.

Tous les codes (SPSS, R etc.) utiles à produire les résultats empiriques doivent être également déposés sur Moodle.

Étape A. Début du colloque et proposition initiale d'un sujet d'étude :

L'étudiant(e) propose un projet de travail initial de 2 pages (sans les références bibliographiques). La proposition doit contenir au minimum :

- La thématique générale du travail (1/2 page)
- La problématique et les objectifs du travail (1 page)
- La méthodologie envisagée (1/2 page)
- Les références bibliographiques principales

En accord avec l'enseignant(e) et à la place de la proposition de 2 pages ci-dessus, l'étudiant(e) peut proposer son projet de travail sous la forme du document « POM » (Problème-Objectif-Méthode), disponible dans l'espace moodle de l'enseignant(e).

Ces éléments pourront évoluer lors de l'affinage de la proposition.

Étape B. Proposition et présentation orale :

L'étudiant(e) améliore sa proposition initiale pour atteindre une proposition complète et détaillée d'environ 6-8 pages (hors références bibliographiques). Elle doit contenir les éléments suivants :

- Introduction : description du sujet et intérêt (1/2 page)
- Cadre théorique et revue de la littérature (approche théorique, concepts discutés) (4-5 pages)
- Question de recherche : qu'est-ce que vous cherchez à démontrer ? (1/2 page)
- Hypothèses de recherche (si cela s'applique) (1/2 page)
- Méthodologie proposée (approche et type d'analyse, collecte des données, cadre temporel...etc.) (1-2 pages)

Une présentation orale du projet de recherche durant le colloque est obligatoire. Elle consiste à exposer le projet de recherche à l'ensemble des participants au colloque. Les éléments qui figurent dans la proposition écrite doivent être présentés sur des slides différents. La durée est de 7 minutes maximum. Il s'ensuivra une discussion ouverte.

En cas de supervision du travail de Master par un(e) enseignant(e) externe au Département des Sciences de la Communication et des Médias, l'étudiant(e) s'engage à suivre le colloque d'un(e) enseignant(e) du DCM, sous les conditions et règles de suivi de chaque enseignant(e). Les enseignant(e)s francophones du DCM exigent le suivi du colloque et la réalisation de l'Étape de travail B (présentation orale).

Étape C. Présentation orale de la méthode/outils et fin du colloque :

L'étudiant(e) doit en outre présenter la méthode et/ou les outils employés dans sa recherche de façon détaillée. Il s'agit d'expliquer comment la partie empirique du travail va être réalisée, étape par étape. Les concepts rattachés à la méthode choisie doivent être mentionnés. La présentation orale avec slides doit être accompagnée d'un document word de 2 pages ou

présenter la forme d'une présentation power point détaillée, selon les instructions de l'enseignant(e). La durée de la présentation est approximativement de 5-7 minutes.

Une fois les méthodes-outils présentés et acceptés par l'enseignant(e) l'étudiant(e) peut recueillir les données. Il (elle) peut travailler de manière totalement indépendante. En cas de questions supplémentaires, l'étudiant(e) peut se rendre aux séances du colloque.

Étape D : Élaboration et rédaction du travail de master :

Le travail de master est un travail individuel. De ce fait, bien que l'étudiant(e) reçoive toute disponibilité de leur enseignant(e) pendant le colloque, il est important que chaque étudiant(e) soit indépendante dans l'élaboration finale du travail de master. **Il est donc indispensable que** chaque étudiant(e) suive le colloque de façon responsable pour les phases d'élaboration et rédaction du travail de master pour lesquelles il(elle) considère avoir besoin d'encadrement. Une fois que le colloque est terminé, l'étudiant(e) travail de manière autonome, sans encadrement de l'enseignant(e).

4. L'évaluation du travail de master

Les critères suivants sont appliqués pour l'évaluation du travail de master :

- Maîtrise des théories et concepts et développement du projet de recherche
- Maîtrise des méthodes et du cadrage de la recherche
- Qualité écrite de la proposition et argumentation
- Originalité et potentiel de contribution pour la discipline

En cas de supervision du travail de Master par un(e) enseignant(e) externe au Département des Sciences de la Communication et des Médias, l'enseignant(e) DCM signe le document qui atteste que la qualité du travail réalisé sous la supervision de l'enseignant(e) externe est équivalente à un travail réalisé sous la supervision de l'enseignant(e) DCM (document à télécharger sur l'espace moodle de l'enseignant(e)). Les enseignants francophones du DCM ne notent pas le travail de Master.

5. La forme du travail de master

La structure du travail de master doit être claire et logique. Les indications ci-dessous sont à respecter.

- **Page de garde :** doit comprendre le titre du travail, le semestre au moment du dépôt du travail, le nom et le prénom de l'étudiant, le numéro d'étudiant, l'adresse email de l'étudiant, la date de rendu, le nom et prénom du superviseur. Un exemple de page de garde est donné à la fin de ce document.
- **Remerciements** (éventuellement)
- **Résumé (abstract) :** un résumé des objectifs du travail de master et de ses principaux résultats.
- **Table des matières :** les titres des différentes parties et sous-parties (ou sections...) du travail doivent être précis, c'est-à-dire indiquer le contenu de ladite partie (par exemple, il ne suffit pas d'indiquer uniquement « partie théorique »). Le numéro de page correspondant doit être indiqué en regard du titre. Si le travail de master contient des figures ou des tables, il faut également les répertorier dans une liste.
- **Introduction :** doit contenir une présentation du sujet de recherche et du contexte, ainsi qu'une brève présentation de l'état de l'art, des concepts-clés du travail, de la problématique et de la question de recherche. Les résultats du travail peuvent être décrits (vérification ou infirmation des hypothèses, sans entrer dans les détails. Il est également attendu une présentation des principales parties du travail (en justifiant leur intérêt).
- **Corps du travail :** le corps du travail comprend généralement :
 - l'état de l'art (clairement détaillé),
 - les chapitres théoriques, dans lesquels les concepts sont minutieusement définis, le modèle théorique est présenté et les hypothèses qui permettent de répondre à la question de recherche sont détaillées,
 - la méthodologie, qui contient l'opérationnalisation des concepts et une présentation détaillée de la planification et de la réalisation de la récolte des données (clairement détaillée),

- l'analyse et la présentation des résultats. Les indications des corpus de données qui font l'objet d'une analyse détaillée sont données dans le texte. L'intégration de tableaux ou de graphiques est possible (avec titre et sources indiqués), tout comme des extraits d'entretiens par exemple (en italique). Ces différentes sections ont des introductions et des conclusions intermédiaires.
- Discussion finale et conclusion : elle rappelle les principaux résultats issus des différentes parties et montre comment ces résultats répondent à la question de recherche. On précisera les limites du travail et les perspectives de recherche future.
- **Bibliographie, Webographie :** cf. partie « références bibliographiques » du présent document.
- **Annexes :** tous les documents complémentaires doivent être placés dans cette partie : corpus de données analysées ; questionnaires ; entretiens retranscrits, etc. Dans le cas où les annexes sont très nombreux, l'étudiant(e) peut les fournir sous forme digitale.
- **Déclaration sur l'honneur :** conformément aux directives du 13 mai 2008 de l'Université de Fribourg, une déclaration sur l'honneur attestant la conformité du travail du point de vue scientifique est exigée (à télécharger sur le site web des SES).

6. Présentation du document

Le travail de master est un travail académique qui doit respecter les critères de l'écriture scientifique. Rigueur et esprit critique doivent être développés tout au long du travail. Il faut dans tous les cas éviter de donner un ton trop personnel et subjectif au travail, il ne s'agit pas d'exposer « sa plume », comme, par exemple, pour un article de type reportage journalistique. La langue ainsi que l'orthographe, en anglais comme en français, doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Le corps du texte est en Times New Roman (12 points), interligne 1.5, ce qui correspond à environ 2000 caractères par page (espaces non compris). Il est possible de choisir une autre police pour autant qu'elle réponde à des critères de lisibilité et qu'elle représente le même nombre de signes par page que pour la police Times New Roman.

Les marges sont standards : 2.5 cm.

Espacement des paragraphes : *avant* à 0 pt et *après* à 6 pt.

Laisser une ligne avant et après chaque titre.

Le nom de l'étudiant(e) figure dans l'en-tête ; un titre court du travail ainsi que les numéros de pages sont mentionnés dans le pied de page. La taille de la police d'en-tête et de pied de page est inférieure de 2 points par rapport au corps du texte, soit 10 points.

Les notes de bas de page sont numérotées en continu (taille inférieure de 2 points par rapport au corps du texte, soit 10 points).

7. Références bibliographiques

Le plagiat représente une infraction grave à la propriété intellectuelle. Lorsque l'on bâtit son propos à partir de travaux d'autres auteurs, on est prié d'indiquer ses sources. Toute infraction donnant lieu à des sanctions, le plagiaire s'expose à des mesures disciplinaires. L'étudiant(e) peut par exemple utiliser le logiciel « Compilatio » pour vérifier la qualité de son travail avant de le déposer.

Dans le cas où le travail de master prolonge la thématique d'un travail réalisé pour un cours un séminaire (ou un travail de séminaire individuel), on citera avec une rigueur particulière chaque élément issu du précédent travail (le nombre d'éléments repris doit être modéré), en citant les auteurs du travail précédent.

On prendra garde à indiquer **les citations littérales par des guillemets en début et en fin de citation**, ainsi que la référence exacte de la citation selon le modèle présenté ci-dessous. Dans le cas de paraphrases (à utiliser avec parcimonie), on indiquera également la source selon un modèle similaire.

Citations en anglais : il est également possible d'intégrer dans le corps du texte en français quelques citations en anglais. Présenter dans la langue originale un terme ou un concept s'il est très spécifique (et s'il perdait son sens en le traduisant par exemple). Dans tous les autres cas, il est recommandé de traduire la citation en français et ajouter après la référence exacte : [notre traduction].

Les références bibliographiques sont intégrées dans le corps du texte et non en notes de bas de page. On voudra bien se conformer au style auteur-date selon les normes APA 6^{ème} édition (American Psychology Association). Il est possible d'adopter une autre norme, pour autant qu'elle soit appliquée uniformément tout au long du travail. Les exemples ci-dessous ne constituent pas une liste exhaustive.

- **Lorsque l'on se réfère à un ouvrage ou à un article**, on indique le nom de l'auteur et l'année de parution de l'ouvrage employé, ainsi : (Goffman, 1972). En règle générale, jusqu'à 3-4 auteurs, tous les noms doivent être cités (Dupret, Klaus & Ghazzal, 2010). En cas de multiples auteurs, il faut citer une première fois tous les auteurs, comme dans l'exemple précédent, puis, si on réutilise la même référence, on peut utiliser la formule suivante : (Pélissier & al., 2002).
- **Si l'on désire citer explicitement ou paraphraser une portion d'un ouvrage**, on fera suivre la citation ou la paraphrase du nom de l'auteur, de l'année de parution, ainsi que des pages où l'on trouve ce propos : (Bourdieu & Passeron, 1966, pp. 87-89) ou (Bourdieu & Passeron, 1966, p. 84).
- **Dans le cas où le nom de l'auteur est cité dans le fil du propos**, il suffit de lui adjoindre l'année de parution entre parenthèses. Par exemple : « Goffman (1972) a thématisé des éléments jusque-là délaissés par la plupart des travaux sociologiques ».
- De manière générale, **il est possible de couper une citation assez longue** (le sens de l'idée originale de l'auteur doit cependant rester le même). On usera de la formule suivante : [...]. Par exemple : « Ces trois composantes du processus social par lequel se

constitue le moi font apparaître que l'identité ne peut résulter du seul jeu des acteurs [...] mais qu'elle appelle un ordre social structuré par des règles ». (Nizet & Rigaux, 2005, p. 91).

- **En se référant à un site internet** (d'une association, d'une entreprise, etc.) : on cite le nom de l'auteur ou du site et l'année. Par exemple : (Office Fédéral de la Statistique, 2015).

De nombreux logiciels (Endnote, Zotero, Mendeley, p. ex.) permettent un traitement facilité des références bibliographiques dans un document. L'étudiant(e) est encouragé(e) à se familiariser avec ces outils.

Dans la bibliographie, groupées en fin de document, seront énumérées de façon exhaustive et par ordre alphabétique **uniquement les références mentionnées ou citées dans le texte.**

Les références en bibliographie doivent avoir des paragraphes en simple interligne en respectant un retrait de 1.25 cm pour la deuxième ligne et les suivantes.

Comme indiqué dans les exemples ci-dessous, en français, les deux points sont précédés et suivis d'un espace (xxx : xxx). En anglais, les deux points sont uniquement suivis d'un espace (xxx: xxx).

Pour les ouvrages :

Goffman, E. (1972). *Interaction Ritual: Essays on Face-to-Face Behaviour*. Harmondsworth: Penguin Books.

Bourdieu, P., & Passeron, J.-C. (1966). *Les Héritiers, les étudiants et la culture*. Paris : Éditions de Minuit.

Pour les articles d'ouvrages collectifs :

Trognon, A. (1987). Produire des données. In A. Blanchet (Dir.), *Les techniques d'enquête en sciences sociales* (pp. 1-15). Paris : Dunod.

Pour les articles de revues :

Boullier, D. (2004). La fabrique de l'opinion publique dans les conversations télé. *Réseaux*, 4(126), 57-87.

Dupret, B., Klaus, E., & Ghazzal, Z. (2010). Commenter l'actualité sur internet. La structure d'intelligibilité d'un forum de discussion arabe. *Réseaux*, 2(160-161), 285-317.

Pour un article de journal (avec auteur) :

Larosse, J. (1999, 26 novembre). Le travail nouveau. *La Liberté*, 64(654), 25.

Pour un dictionnaire ou encyclopédie (sans/avec auteur):

Le petit Larousse illustré. (2010). Paris : Larousse.

Dortier, J.-F. (Dir.). (2004). *Dictionnaire des sciences humaines*. Auxerre : Ed. Sciences humaines.

Pour une encyclopédie en ligne :

Suisse. (s.d). In *Wikipedia*. Repéré le 24 juillet 2015 à <https://fr.wikipedia.org/wiki/Suisse>

Pour un texte anonyme :

Ecrire : un enjeu pour les enseignants. (1993). Paris : Centre de recherche et d'applications pédagogiques.

Pour les sites Internet :

Mouvement Suisse des Sans-Papiers. (2004). *Coordination nationale des Sans-Papiers en Suisse*. Consulté le 2 avril 2015 à <http://www.sans-papiers.ch/>

Office Fédéral de la Statistique. (2015). *Chiffres-clés – Offre des médias imprimés*. Consulté le 2 avril 2015 à <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/16/03/key/ind16.indicator.16010201.160102.html>

Pour les articles ou commentaires issus de blogs et de réseaux sociaux:

Cornu, D. (2015, 27 avril). *Davantage de réclamations au médiateur l'an dernier*. Consulté le 2 avril 2015 à <http://www.mediateur.tamedia.ch/?p=234>

8. Bibliographie de référence

- Bauer, M. W., & Gaskell, G. (2000). *Qualitative researching with text, image and sound*. London: SAGE Publications. doi: 10.4135/9781849209731
- Beaud, M. (2013). *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*. Paris : La Découverte.
- Becker, H. S. (2009). *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La Découverte.
- Bertrand, F. & Maumy-Bertrand , M. (2014). *Initiation à la statistique avec R*. Dunod.
- Cahuzac, E. & Bontemps, C. (2008). *Stata pour la pratique : statistiques, graphiques, et éléments de programmation*. Texas : Stata Press.
- Gioia, D. A., Corley, K. G., & Hamilton, A. L. (2013). Seeking Qualitative Rigor in Inductive Research: Notes on the Gioia Methodology. *Organizational Research Methods*, 16(1), 15–3. <https://doi.org/10.1177/1094428112452151>
- Haccoun, R.R. & Cousineau, D. (2007). *Statistiques : concepts et applications*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Krippendorff, Klaus (2004). *Content Analysis: An Introduction to its Methodology*. Thousand Oaks: SAGE Publications.
- Miles, M.G., and Huberman, M., Saldana, J (2014) *qualitative data analysis: a methods sourcebook*. London: SAGE Publications.
- Neuendorf, K. (2017). *The content analysis guidebook*. Thousand Oaks: SAGE Publications, Inc doi: 10.4135/9781071802878
- Riffe, Daniel, Stephen Lacy and Frederick Fico (2014). *Analyzing Media Messages: Using Quantitative Content Analysis in Research*. London: Routledge.
- Van Campenhoudt, L., & Quivy, R. (2011). *Manuel de recherches en sciences sociales*. Paris : Dunod.

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS

Titre

Sous-titre

Travail de Master

Master of Arts in « Business communication »

-

Semestre

Prénom et nom de l'étudiant

N° d'étudiant

Courriel

Superviseur(s) :

FRIBOURG

Date : JOUR-MOIS-ANNÉE